

Communiqué de Presse

07 septembre 2017

CP135-2017

L'ouragan Irma dans l'Arc antillais Le CNES active les satellites Pléiades pour organiser l'aide aux populations sinistrées

L'ouragan Irma balaie depuis le 5 septembre l'Arc antillais. Classé en catégorie 5, il a touché successivement Antigua-et-Barbuda, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Anguilla et Porto Rico avec le terrible bilan humain et matériel que nous connaissons. Il fait maintenant route vers les États-Unis. Afin de mettre tous les outils satellitaires à la disposition des secours et contribuer à la localisation et la cartographie des zones touchées, la Charte internationale « Espace et catastrophes majeures », cofondée par le CNES et l'ESA en 2000, a été activée à plusieurs reprises afin d'organiser l'aide aux populations.

La tempête à laquelle ont dû faire face les populations de l'Arc antillais, avec des vents dépassant 300 km/h, a laissé derrière elle un terrible bilan avec des morts et des dégâts matériels énormes. La Charte « Espace et catastrophes majeures » a été activée une première fois le 5 septembre à la mi-journée, puis sur la République Dominicaine le 5 septembre en soirée et enfin sur la Floride le 6 septembre. A ce jour, ce sont trois activations de la Charte qui sont en cours sur les différents sites concernés.

Plus de vingt satellites de la Charte sont mobilisés : les satellites optiques pour l'identification des dégâts (maisons et infrastructures endommagées, routes coupées, ...) et les satellites radar pour les inondations. Les deux satellites Pléiades sont quant à eux, actuellement programmés pour acquérir des images sur toutes les zones requises par les utilisateurs ayant déclenché la Charte. Les premières acquisitions de Pléiades seront disponibles à partir du 8 septembre, en fonction des conditions météorologiques.

L'ouragan Irma est le plus puissant enregistré dans cette zone depuis plusieurs décennies. Il pourrait arriver sur la côte Est des États-Unis ce week-end. La dernière activation de cette semaine, sur la Floride, est la 550^{ème} activation de la Charte depuis sa création en 2000 et la 33^{ème} en 2017. Dans ces terribles circonstances, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, a déclaré : « Le CNES et tous ses partenaires mettent tout en œuvre pour fournir dans les meilleurs délais les données spatiales utiles aux autorités compétentes pour porter assistance à ces territoires durement touchés. Tout est fait pour que les satellites permettent la mise en place de l'aide aux populations ainsi touchées par ces terribles aléas climatiques ».

CONTACTS

Fabienne Lissak	Responsable des Relations Médias	Tél. 01 44 76 78 34	fabienne.lissak@cnes.fr
Pascale Bresson	Attachée de presse	Tél. 01 44 76 75 39	pascale.bresson@cnes.fr
Raphaël Sart	Attaché de presse	Tél. 01 44 76 74 51	raphael.sart@cnes.fr

presse.cnes.fr